

Bécasseau sanderling, *Calidris alba* (Pallas, 1764)

Classification (Ordre, famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

Description de l'espèce

Le Bécasseau sanderling est un petit limicole court sur pattes, caractérisé par une silhouette rondelette et par l'ensemble du plumage remarquablement pâle, spécialement en période internuptiale.

En période de nidification, la tête et le cou sont roux vif, tacheté de brun foncé qui se prolonge jusqu'au haut de la poitrine, formant une bande pectorale bien délimitée. Le dessous est blanc, le manteau très sombre est tacheté de noir, de roux et de brun avec des lisérés blancs. La femelle apparaît en général moins rousse et plus grise sur le cou [8 ; bg48]. L'adulte en hiver a le dessus uniformément gris argenté marqué d'une tache noire au poignet (cette tache peut cependant être cachée par les plumes du côté de la poitrine). Les parties inférieures sont d'un blanc pur contrastant avec les pattes noires.

Le juvénile diffère de l'adulte par le dessus du corps noir tacheté de blanc et de beige. La tête porte une calotte sombre bordée de beige plus ou moins visible se prolongeant jusqu'au cou. Le bec droit et court est noir en toutes saisons.

La mue complète de l'adulte se déroule sur deux périodes : mi-juillet à fin août (plumes du dos) et mi-octobre à janvier. La mue partielle intervient en avril-mai. Chez le jeune, la mue partielle s'étale de la fin août à l'hiver.

En vol, les ailes portent une large barre blanche qui contraste avec le noir des rémyges primaires. Les plumes médianes de la queue sont également sombres.

Le Bécasseau sanderling se déplace à terre avec une agilité et une rapidité surprenante. Sa vivacité est telle qu'on distingue difficilement les mouvements des pattes (impression de jouet mécanique). L'espèce paraît peu loquace. Les vocalisations des migrateurs et des hivernants se limitent à des cris brefs et doux ([8] ; JCR, CD2/pl.40 ; <http://www.scricciollo.com/eurosongs/canti.htm>).

Longueur totale du corps : 20 à 21 cm. Poids : 44-70 g (mâle), 50-70 g (femelle).

Difficultés d'identification (similitudes)

En raison de son comportement caractéristique de recherche de nourriture et de son plumage très clair, le Bécasseau sanderling ne peut être confondu avec d'autres petits limicoles. Cependant, dans des grandes bandes plurispécifiques de bécasseaux en dortoir, des confusions peuvent exister avec le Bécasseau variable (*Calidris alpina*), notamment entre les adultes en plumage d'hiver. Le dessous blanc en toutes saisons chez le Bécasseau sanderling le distingue du Bécasseau variable qui est dans l'ensemble plus beige. La tache foncée du poignet est diagnostique, mais pas toujours bien visible.

Répartition géographique

Espèce holarctique, le Bécasseau sanderling niche dans la toundra arctique, en Alaska, dans le nord canadien, sur les côtes nord et nord-est du Groenland et en Sibérie (Taïmyr, Nouvelle Zemble, Lena et îles de Sibérie). Il est absent du Paléarctique ouest, excepté en Nouvelle Zemble et au Spitzberg, où la population est très réduite [bg17 ; bg63].

Le Bécasseau sanderling est un migrateur au long cours. L'aire d'hivernage s'étend aux côtes d'Europe de l'Ouest et de toute l'Afrique, où il atteint le sud du continent et Madagascar. Les nicheurs sibériens séjournent aussi sur les côtes d'Arabie saoudite jusqu'en Chine et, plus au sud, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les oiseaux nicheurs du Canada hivernent sur l'ensemble des côtes américaines, des Etats-Unis à la Terre de Feu, [bg17].

En Europe, les principaux pays fréquentés par l'espèce en hiver sont les Pays-Bas, l'Allemagne, les Iles Britanniques, la France et l'Espagne.

La France accueille des oiseaux originaires du Groenland et de Sibérie. Ils séjournent essentiellement sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, du Nord-Pas-de-Calais à la Gironde. La Bretagne, principale région d'hivernage, abrite en moyenne 50 à 70% des effectifs. Le littoral méditerranéen paraît occasionnellement fréquenté et l'espèce reste rare à l'intérieur de l'hexagone [6 ; bg53].

Biologie

Ecologie

En période de nidification, le Bécasseau sanderling fréquente exclusivement les toundras côtières, les îles et les péninsules de l'arctique, au nord de l'isotherme 5°C du mois de juillet.

Le biotope idéal est représenté par la toundra sur sol dur, composée de rares lichens et de plantes rases clairsemées, voire sur des zones pierreuses. Les nicheurs peuvent s'installer assez loin de la mer, jusqu'à 800 m d'altitude [bg58].

Le reste de l'année, l'espèce fréquente essentiellement les plages maritimes sablonneuses. Les vasières sont rarement visitées, sauf les plus sèches. A défaut de plages de sable, les oiseaux observés loin de la mer adoptent obligatoirement les enrochements, les jetées de pierres ou les plages de graviers [8].

Comportement

Le Bécasseau sanderling exploite typiquement les plages de sable où on le voit courir à l'endroit où les vagues meurent. Très actif, il court inlassablement sur les plages de sable en quête de nourriture, évitant les vagues avec dextérité. Les périodes de repos restent brèves, sauf à marée haute où il est contraint à former des reposoirs.

Le passage des migrateurs sur les côtes françaises culmine en septembre et se poursuit jusqu'à fin novembre. La majorité des hivernants sont installés en décembre. La migration pré-nuptiale débute timidement en mars, mais les mouvements les plus importants sont observés de la fin avril à début juin avec un pic début mai.

Reproduction et dynamique de population

De retour sur les lieux de reproduction de mai à début juin, les Bécasseaux sanderlings exécutent leurs parades nuptiales. La période de ponte s'étale du 15 juin au 15 juillet. La ponte compte de trois à quatre œufs, déposés dans un nid sommaire construit sur une zone de terre nue ou caillouteuse.

Après une incubation de 24 à 27 jours (extrême : 31 jours) assurée par les deux sexes, les poussins nidifuges sont pris en charge par un parent ou les deux. L'envol des jeunes intervient à l'âge de 17 jours. Des pontes de remplacement ne sont pas connues, mais fait rare, certaines femelles produiraient successivement deux séries de quatre œufs couvés simultanément par la femelle et par le mâle [bg7].

De juillet à août, les adultes quittent les sites de nidification, suivis peu de temps après par les jeunes.

La majorité des oiseaux se reproduiraient au cours de leur deuxième année.

La longévité maximale observée est d'un peu plus de 18 ans [bg59].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Bécasseau sanderling est constitué principalement de petits invertébrés benthiques : vers, crustacés et insectes, qu'il chasse à vue, le plus souvent en groupe. Il consomme également des crevettes, des poissons morts, voire des méduses échouées [8]. D'après ARCAS *et al.* [1], les proies préférées sont les Polychètes *Nereis diversicolor* et les Amphipodes *Talitrus saltator*, de même que la moule *Mytilus edulis*, importante à certaines périodes. Sur un site donné, la sélection des proies montre des variations significatives au cours de la période de stationnement.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor. 11.22, 11.25 et 11.31)

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1210 - Végétation annuelle des laissés de mer (Cor. 17.2)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite aux Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations d'Atlantique est Europe/ouest et sud Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites majeurs qui bénéficient d'une protection réglementaire au moins partielle sont : l'Île de Ré (Réserve naturelle, Réserve de chasse, ZPS), le Cap Gris-Nez (ZPS), la Baie d'Audierne (Réserve naturelle, ZPS), la Baie de Somme (Réserve naturelle, ZPS) et la baie de Quiberon (ZPS).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Bécasseau sanderling est considéré comme favorable en Europe [bg2 ; bg30]. Depuis 1970, on constate une stabilité, voire une augmentation des hivernants de la voie de migration Est-Atlantique, dont l'effectif total est estimé à 123 000 individus [bg17].

Les effectifs dénombrés en hiver en Europe ne représentent qu'une fraction de la population totale qui transite par notre continent. Ils s'élèvent à 29 000-30 000 individus tout au plus selon les années [7]. L'essentiel des oiseaux observés en Europe en période internuptiale proviennent du Groenland et du haut Arctique sibérien. La proportion de l'effectif présent dans les pays de l'Union Européenne atteint environ 24%.

Ce limicole est considéré comme hivernant « à surveiller » en France [bg53].

Les dénombrements de la mi-janvier coordonnés par Wetlands International mettent en évidence une évolution positive et continue de l'effectif national hivernant [5].

Ainsi, au cours des périodes 1979-1985, 1986-1992 et 1993-1999, les effectifs moyens comptés étaient successivement de 4 500, 5 270 et 7 630 oiseaux. Cet accroissement significatif est lié à une réelle augmentation de l'espèce, associée à une meilleure couverture de certains sites côtiers [bg11]. Plus récemment, la période 2000-2003 fait apparaître une hausse encore plus importante, avec une moyenne nationale de 14 500 oiseaux et l'effectif record atteint 19 000 oiseaux à la mi-janvier 2003 [bg40-non publié]. Selon les années, ce sont donc 10 à 15% de la population biogéographique hivernante "Est Atlantique" qui est dénombrée sur les côtes françaises.

Les principales régions accueillant le Bécasseau sanderling sont, par ordre d'importance, la Bretagne, les côtes Est et Ouest du Cotentin, l'Ile de Ré et l'Ile d'Oléron. Toutes ces zones d'hivernage affichent une évolution positive de leurs effectifs.

Menaces potentielles

Les principales menaces qui peuvent affecter le Bécasseau sanderling sont les dégradations des plages sableuses littorales. Cet habitat, quasi exclusif pour l'espèce en période de migration et d'hivernage, subit des dommages souvent irréversibles. Il s'agit essentiellement d'aménagements touristiques et surtout de l'augmentation de la fréquentation humaine en toute saison. Il a été démontré que le dérangement humain affectait négativement le temps que l'espèce peut consacrer à l'activité d'alimentation [10].

Les espaces désignés n'assurent un rôle de protection suffisant que sur une partie de la superficie occupée par l'espèce. Les sites exploités par le Bécasseau sanderling sont tous situés sur le Domaine Public Maritime, où la réglementation n'y exclut pas la fréquentation humaine. Aux activités les plus connues, comme la pêche à pied, la promenade du week-end avec des animaux domestiques et la chasse, s'ajoutent de nouveaux sports de loisir, le plus souvent incontrôlés, tel que la pratique de la moto, du quad, du cerf-volant, du char à voile et autres surfs avec ou sans voiles. Elles apparaissent très préjudiciables pour les oiseaux, particulièrement en période de migration, où ceux-ci doivent reconstituer leurs réserves lipidiques avant de rejoindre leurs zones d'hivernage [bg53].

La pollution par les hydrocarbures affecte directement les Bécasseaux sanderling. Les individus mazoutés qui survivent manifestent une perte de poids et une modification du comportement : moins de repos, plus de nettoyage [4]. Le temps supplémentaire consacré au nettoyage du plumage réduit les périodes d'alimentation nécessaires à une accumulation suffisante de réserves énergétiques indispensables à la migration. Le mazoutage peut dès lors hypothéquer la migration et le succès reproducteur [2].

Propositions de gestion

Le statut juridique des plages du littoral, l'attrait qu'elles exercent et leur libre accès rendent difficiles toute démarche de protection favorable au Bécasseau sanderling. THOMAS *et al.* [10] proposent de maintenir une distance de quiétude se limitant à 30 mètres des reposoirs. Alors que l'application de cette mesure est relativement simple à mettre en place, elle n'assure pas une protection suffisante des sites occupés, comprenant les espaces exploités pour la recherche d'aliments. Il conviendrait de créer des zones de quiétude portant idéalement sur des portions de plages de deux à trois kilomètres de long où les activités humaines seraient limitées de septembre à mars. Cette mesure garantirait la pérennité des stationnements de bécasseaux et permettrait d'accroître les effectifs [3]. Par ailleurs, une application plus stricte de la loi "littoral" permettrait de limiter la dégradation ou la disparition des estrans sableux.

Etudes et recherches à développer

Le Bécasseau sanderling est une espèce peu étudiée en France. Une meilleure connaissance de ce bécasseau permettrait de proposer des mesures de protection et de gestion adaptées. Pour cela, il serait souhaitable de développer des études sur l'écologie hivernale (conditions d'hivernage, régime alimentaire, origine des hivernants...). Les dénombrements actuels réalisés à la mi-janvier pour WETLANDS INTERNATIONAL doivent être poursuivis. Ces comptages coordonnés sur un grand nombre de sites côtiers depuis 1977 [9] apportent des précisions sur les tendances d'évolution des effectifs et de la distribution.

Il conviendrait d'étendre les dénombrements aux autres mois de l'hiver afin de mieux préciser la phénologie de la migration, permettant peut-être aussi d'identifier des sites qui n'apparaissent pas comme importants à la mi-janvier.

Bibliographie

1. ARCAS, J., BENITEZ, F. & PARAMOS, M. (2003).- Diet and habitat use of Sanderling *Calidris alba*, wintering in a southern European estuary. *Alauda* 71(1): 69-77.
2. BURGER, J. (1997).- Effects of oiling behavior of Sanderlings and Semipalmated Plovers in New-Jersey. *The Condor* 99(2): 290-298.
3. BURGER, J. & GOCKFELD, M. (1991).- Human activity influence and diurnal and nocturnal foraging of sanderlings (*Calidris alba*). *The Condor* 91(2): 259-265.

4. BURGER, J. & TSIPOURA, N. (1998).- Experimental oiling of sanderlings (*Calidris alba*): Behavior and weight changes. *Environmental toxicology and chemistry* 17(6): 1154 – 1158.
5. DECEUNINCK, B. (2003).- *Coastal Waders wintering in France - Trends over 20 years : 1983-2002. Poster*. International Wader Study Group Annual Conference. 25-28 septembre 2003, Cadiz. <http://www.lpo.fr/etudes/wetlands/biblio.shtml>
6. DECEUNINCK, B., MAHÉO, R. & GABILLARD, F. (2004).- The results of the 1997-98 Non-Estuarine Coastal Waterfowl Survey in France. *International Wader Studies* 18.
7. DELANY, S., REYES, C., HUBERT, E., PIHL, S., REES, E., HAANSTRA, L. & VAN STRIEN, A. (1999).- *Results from the International Waterbird Census in the Western Palearctic and Southwest Asia 1995 and 1996*. Wetlands International Publication N°54, Wageningen, The Netherlands. 178 p.
8. GEROUDET, P. (1982).- *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*. Vol. 1. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Suisse. 397 p.
9. MAHEO, R. (1977-2003).- *Limicoles séjournant en France en janvier*. Wetlands International/ONC/Université de Rennes.
10. THOMAS, K., KVITEK, R.G. & BRETZ, C. (2003).- Effects of human activity on the foraging behavior of sanderlings *Calidris alba*. *Biological Conservation* 109(1): 67-71.